

« COOPERATION DECENTRALISEE FRANCO-MAROCAINE :

POURQUOI ET COMMENT COOPERE-T-ON ENSEMBLE ? »

Orateurs :

- Omar HEJIRA, Président de la Commune Urbaine d'Oujda,
- Ali BELHAJ, Président de la Région de l'Oriental,
- Mohamed MBARKI, Directeur de l'Agence de développement de l'Oriental,
- Marie-Pierre BRESSON, Adjointe au Maire de Lille en charge de la coopération décentralisée,
- Ginette VERBRUGGHE, Grand témoin, directrice du CRIJ (Centre régional d'information jeunesse), ancienne élue à la coopération décentralisée
- Majdouline SBAÏ, Vice-présidente de la Région Nord – Pas de Calais en charge de la Coopération décentralisée.

Modérateur : Mohammed ZAOUÏ, Délégué général de l'Agence Régionale de Coopération et de Développement de la Région Champagne - Ardenne au Maroc.

Mohammed ZAOUÏ

Remerciements

Traditionnellement, lorsque l'on parle de coopération internationale, on pense à la coopération bilatérale ou multilatérale... Or, cette coopération-là n'est souvent pas perçue directement par le citoyen.

Depuis peu, avec la coopération décentralisée, cet aspect-là de la coopération internationale se modifie, car cette coopération s'effectue de communauté à communauté. En outre, elle se base sur le principe de la réciprocité.

Cette coopération décentralisée connaît toutefois également certains aspects négatifs :

- La fragmentation des acteurs : les acteurs même de la coopération ne se rencontrent pas entre eux,
- Les cloisonnements : c'est-à-dire le développement secteur par secteur, qui est contraire au principe de la coopération basé sur la transversalité
- Le paternalisme

Afin de répondre à la question « pourquoi coopère-t-on ? comment coopère-t-on ? » les échanges se basent dans un premier temps par les interventions de chaque intervenant invité, puis un temps sera consacré aux témoignages, enfin un temps de débat sur ce qui a été dit.

Ali BELHAJ, Président de la Région de l'Oriental

- ***Sur le plan politique : l'apport de la coopération décentralisée vis-à-vis de la Région de l'Oriental***

Avant de définir les prérogatives précises de la coopération décentralisée se posent les questions fondamentales suivantes : Qui sommes-nous ? Quel est notre rôle ? Sur quoi allons-nous agir ?

Il existe énormément de coopérations décentralisées entre les entités de la Région de l'Oriental, avec plus ou moins de désordre. Il faut établir une vision, des priorités avec des partenaires :

- La question de la place de la coopération décentralisée s'est posée naturellement. Chaque partenaire a dû trouver sa place.
- La question de la coordination de la coopération décentralisée s'est également posée afin d'avoir un programme cohérent et coordonné ainsi qu'un effet multiplicateur des propositions.
- L'évaluation régulière de la coopération décentralisée est également un point fondamental : faut-il l'améliorer, la changer, la supprimer ? Ceci est à son sens le point faible de la coopération décentralisée.

Selon M. Belhaj, la coopération décentralisée n'apportera rien aux financements des projets (aucun flux financier) mais apportera énormément **au niveau humain**, qui est là le but de la coopération

décentralisée : quels sont les véritables besoins au niveau social des citoyens ? Cibler les handicaps par exemple.

En conclusion, il est primordial que la coopération décentralisée réponde aux besoins et que les acteurs se coordonnent. Il faut fixer des objectifs précis à la coopération décentralisée et savoir évaluer ses effets pour établir de nouveaux objectifs.

La coopération avec la Champagne-Ardenne est un bon exemple de coopération réussie.

Marie-Pierre BRESSON

- ***Sur l'implication des acteurs de la société civile et plus particulièrement celle des associations dans la coopération décentralisée***

La coopération décentralisée s'établit à partir de liens institutionnels entre des entités mais ce sont avant tout des liens humains.

Une grande majorité des Marocains vivant à Lille sont originaires d'Oujda, la coopération s'est donc imposée de manière naturelle à Lille.

L'objectif de la coopération décentralisée est l'appropriation complète du jumelage par les Lillois et les Lilloises. Dans ce contexte de repli sur soi, il est important de favoriser ces liens à l'intérieur du territoire et également avec la ville partenaire. Il faut considérer l'international comme un tremplin pour les jeunes.

Afin d'atteindre cet objectif, un dispositif de plate-forme très souples a été mis en place par la Ville de Lille, qui réunissent les associations, les artistes, les universitaires entre eux avec des objectifs dans un programme de coopération à accomplir. Cela concerne les Marocains de l'Oriental, les Algériens de Tlemcen, les Polonais...

Ces plate-forme permettent d'animer la coopération décentralisée et de lui donner tout son sens. Plusieurs thématiques, assorties d'objectifs correspondants, sont fixées dans ce cadre :

- La culture
- L'économie sociale et solidaire, point très important pour nos deux villes
- Le développement durable
- Les échanges de citoyens

Ces liens très étroits entre les individus sont importants pour fédérer toutes ces initiatives. L'évènement Oujda By Lil[le] sera l'occasion d'évaluer la coopération des deux villes partenaires.

L'espace de coopération et d'échange se situe entre l'Europe et l'Afrique et non la France et le Maroc.

Nourredine ZERZOURI, Vice-Président de la Commune urbaine d'Oujda

- ***Sur l'apport de la coopération décentralisée***

M. Zerzouri précise que la coopération entre Oujda et Lille est un jumelage et non coopération décentralisée. Ce qui veut dire que le jumelage correspond à l'accord de Sa Majesté le Roi, alors que dans le cadre de la coopération décentralisée c'est l'accord du Ministre de l'intérieur.

Ce jumelage date de 2005.

Oujda → ce que la ville a bénéficié et inversement

M. Zerzouri fait un bilan, avec un intérêt mutuel et commun.

En tant que communauté urbaine, plusieurs domaines dans lesquels s'inscrit la coopération décentralisée avec la Ville de Lille :

- 1 – l'action universitaire
- 2 – le domaine de la santé
- 3 – le domaine culturel

Elle permet d'enrichir les liens déjà existants, avec pour objectif global l'échange d'expériences, la conjugaison des savoir-faire.

Toutefois, les financements sont un des obstacles aux avancements de la coopération décentralisée, car elle s'inscrit dans un cadre juridique et institutionnel lourd.

Ginette VERBRUGGHE

- *Regards sur les évolutions de certaines de ces expériences.*

Coopération décentralisée est une spécificité française basée sur les politiques de jumelages datant de la 2^{nde} guerre mondiale.

Au fil du temps de nombreux partenariats se sont créés, et ces partenariats ont connu une évolution des termes et principes de la coopération décentralisée.

Dans les années 90, les collectivités se sont inscrites dans la coopération décentralisée. Puis ce sont les échanges de sociétés à sociétés, basés sur la solidarité internationale, qui se sont développés.

En 2009 le Centre international d'études pour le développement local (Ciedel), basé à Lyon, a publié un rapport faisant état d'une **coopération active entre la France et le Maroc** : une coopération toujours en croissance et qui touche de nombreuses collectivités.

Cependant, il est difficile de trouver une équité entre les secteurs attractifs et de trouver un territoire pertinent : il existe 1500 coopérations au Maroc touchant les secteurs du tourisme, de la santé ... De ce fait il existe **beaucoup d'actions ponctuelles et peu structurantes**, ce qui n'est pas l'objectif de la coopération, basée elle sur des échanges humains.

Par ailleurs, il ne faut pas sous-estimer la difficulté des échanges qui peut exister entre les interlocuteurs.

Selon Mme Verbrugghe, la coopération décentralisée est une **association entre collectivités se fixant des d'objectifs économique, écologique et de solidarité.**

Majdouline SBAÏ

- *Réaction ? Explication ?*

Enjeu de la Ville de Lille : **rendre publiques, visibles les actions menées à l'international.**

La question des valeurs de la coopération décentralisée est très importante : diplomatie de gouvernements locaux, dialogue de société civile à société civile, promotion de la paix... Au-delà de l'aide au développement durable, la coopération décentralisée est là pour **créer un autre modèle de développement** par la confrontation, en interpellant notre modèle sur ce qu'il produit dans notre territoire et dans celui de nos partenaires.

Le Conseil régional organise une rencontre avec les partenaires sur la décentralisation et plus particulièrement sur la démocratisation.

Concernant la coopération avec le Maroc, des projets concrets sont mis en œuvre : le Conseil régional, travaille sur la démocratisation de cette institution.

- Elle insiste sur l'importance de la visibilité et de l'appropriation de la coopération avec la création d'une Plateforme régionale de la coopération internationale, manifeste pour défendre les politiques internationales des collectivités ayant pour objectif de rendre politique et visible, plus efficaces et plus performantes les coopérations.

Mohammed M'BARKI

- **Sur l'apport du partenaire du Sud à son partenaire du Nord**

1er élément fondamental, celui qui surgit de l'histoire de Lille :

- Lille a été Capitale de la culture
- Lille a un passé de ville industrielle qui s'est développée en économie de pointe
- Lille est un pôle du développement durable

Certains thèmes sont fondamentaux :

- la culture (la préserver et la développer) ;
- la diaspora (renforcer la relation avec cette dernière) ;
- l'ouverture sur le monde (sur le Maghreb pour Oujda)

L'ensemble de ces éléments est à prendre en compte pour construire l'avenir, le partenariat est au cœur de l'action, notamment le partenariat avec la société civile, au sein de laquelle les femmes sont notamment particulièrement actives (la société civile est ici représentée par des femmes).

Passons à des propositions concrètes en se basant :

- sur le rapport évoqué par Ginette Verbrugge, et la vision de Majdouline Sbaï.
- sur les intérêts des gens, ceux qui construisent et qui renforcent cette relation à la base.

Proposition : Agence est un catalyseur d'énergie, une institution qui se met au service de l'ensemble des intervenants dans la coopération décentralisée. Il faut renforcer la compréhension mutuelle. Au Maroc, on ne comprend pas pourquoi la coopération ne peut pas apporter plus (mais ce n'est pas son rôle). En France on dit que ça coûte beaucoup mais que ça n'apporte pas beaucoup. Il faudrait donner mandat à un groupe d'experts pour créer une feuille de route pour les 5 prochaines années et favoriser l'innovation.

L'Arcod, en elle-même est une innovation : elle permet d'éviter les fausses notes entre les différentes coopérations.

M. M'Barki conclue que l'Agence participera financièrement à cet effort d'innovation et de création.

TEMOIGNAGES

- **Antoine ROUSSEAU**, éducateur au CHRS (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale pour femmes isolées) Catry, association lilloise en partenariat avec l'association Aïn Ghazal à Oujda

Le projet avec l'association Aïn Ghazal a pour objectif l'échange sur les savoirs.

Ce sont les femmes hébergées qui sont à l'origine du projet (notamment des femmes marocaines, originaires d'Oujda). Un départ à Oujda a eu lieu pour rencontrer les associations. La délégation était composée du directeur, M. Durieux, et de 2 femmes hébergées.

4 associations ont été rencontrées sur place : certaines sont subventionnées, d'autres fonctionnant sur dons, d'autres autofinancement. L'énergie déployée à Oujda a regonflé les équipes de Lille.

Une des associations avec laquelle le contact a été efficace est l'association Aïn Ghazal, car leurs éthiques sont proches, ils ont les mêmes envies, les mêmes valeurs, et il s'agit d'un centre d'hébergement aussi.

Dans un premier temps l'échange se base sur

- La découverte du cadre administratif de part et d'autre
- Le positionnement éducatif
- Les projets possibles

Dans les projets d'échange possibles, un atelier de théâtre a été organisé là-bas lors de la rencontre, et le souhait de le continuer par Internet et via la visioconférence également. Souhait de développer l'échange de savoir.

Demande de formation en particulier du côté marocain car il n'y a pas sur place de formations spécifiques.

Prise de parole d'une femme hébergée : ce déplacement lui a permis de visiter le Maroc « plein les yeux, plein le cœur, et plein la tête ».

- **Sanaa MOUSSALIM**, Chargée de mission au Pôle Coopération Internationale et Promotion Economique à l'Agence de Développement de l'Oriental

S'agissant de coopération entre territoire, l'Agence est indirectement concernée pour l'appui qu'elle apporte aux collectivités et à la société civile, l'Agence ayant pour rôle la mise en synergie des acteurs.

Un des secteurs qui mobilise beaucoup, c'est celui du **tourisme alternatif**, durable, responsable, viable. Il existe beaucoup de termes pour recouvrir une même idée d'alternative au tourisme de masse.

Les acteurs sont très dynamiques sur ce point, comme la Fédération française de randonnée pédestre : elle apporte un appui dans la région sur plusieurs activités, notamment balisage d'un sentier de randonnée selon les normes internationales, plan de formation pour les guides et pour les baliseurs, ce qui permet un transfert de compétences. Le Ministère du tourisme a ainsi validé la formation proposée à 3 types de guides dans ce cadre : randonnée, patrimoine...

Production de documents de promotion de la région en partenariat avec des associations « Nature et patrimoine de l'Oriental ». Souhait de baliser les sentiers identifiés.

Travail avec la région Champagne Ardenne « Guide et saveurs » en 2 parties : une sur la découverte sur les routes, une deuxième sur les spécialités gastronomiques de la région.

Inventaire du patrimoine de la région

Tous ces projets ont été initiés en partenariat avec l'institut français de l'Oriental et la Ville de Lille, qui avait initialement accompagné cette démarche, notamment en provoquant une réunion des partenaires sur ce thème.

Mme Moussalim conclue qu'il existe un fort investissement des partenaires institutionnels dans cette coopération.

ECHANGES AVEC LA SALLE

Mostafa MBEKHTA, professeur d'Université (Lille 1)

Apport de Oujda dans la coopération : dans certains domaines universitaires les chercheurs oujdis se sont montrés moteurs (génie mécanique, chimie de l'érosion, physique...). Les chercheurs y trouvent leur compte des deux côtés.

Sur 4 ans, on a recensé 46 publications cosignées entre Lille et Oujda.

En termes de formations il existe des doubles diplômes.

M. Mbekhta se dit fier mais insatisfait, car il y a énormément de choses à faire et ce n'est pas seulement les moyens financiers qui manquent : 5000 euros par an sont disponibles pour cette coopération... L'Université d'Oujda assure l'accueil.

Bilan très parlant, très positif. Selon lui, la volonté et l'intérêt commun sont au cœur de la réussite de ces échanges.

Abderrahim EL KHANTOUR, responsable du pôle Relations internationales au Conseil régional de Champagne Ardenne

Il remercie pour l'invitation et salue le travail de la Ville de Lille, pas seulement au Maroc, mais aussi au Sénégal.

Selon lui, la coopération décentralisée est en fait une supra politique, au service des autres politiques régionales et des acteurs, qui permet la transversalité et l'ouverture.

C'est un acte militant. Plus le monde est mondialisé, plus le repli sur soi est grand.

Il y a quelques années, certaines plateformes ont été créées entre les collectivités qui travaillent dans la région de l'Oriental.

Il prend l'exemple de cette initiative de l'Oriental : il était fait état d'une désorganisation générale de l'action des différentes collectivités et coopération. Une charte a été signée entre ces dernières, dont la Ville de Lille est également signataire.

La Ville de Lille a souhaité ouvrir à l'Europe (pionnière).

CRELI

L'intervenante représentante du Creli est Ivoirienne et cofondatrice de Fest'Africa. Elle salue l'initiative et l'invitation d'Abdel Kader Djemaï, écrivain algérien, dans le cadre de l'événement Oujda By Lil[le].

Elle s'interroge sur la démarche de la coopération notamment souhaiterait savoir si elle s'inspire de la démocratie participative. Quelle est la part des citoyens dans les projets qui sont montés et à quel niveau ? Est-ce que ce sont des associations uniquement ou des structures diverses et variées ?

Pierre FOUCHER, Municipalité de Forest (Belgique) :

Il remercie pour l'invitation ainsi que la Région de l'Oriental pour son soutien à leur coopération décentralisée, notamment Mohammed Zaoui.

Questions de cloisonnement, cohérence, synergie... La coopération décentralisée belge a moins de 10 ans, elle est moins importante que celle de la France.

Selon lui, la dynamique de la coopération décentralisée est très intéressante car elle permet d'apprendre des autres, d'éviter les écueils et les démarches néocolonialistes.

La coopération internationale de sa commune s'étend à 30 partenariats avec des pays comme le Congo, le Sénégal, le Burkina Faso, le Bénin et le Maroc.

Au Maroc il existe 10 partenariats (St Gilles, Berkane...).

L'ambassade de Belgique au Maroc propose différentes lignes de financements qui s'adressent à l'associatif et un appel à projets existe. Les informations sur disponibles sur le site internet.

Un fonds d'études et d'expertise sur différents thèmes les intéresse, comme le propose M. Mbarki : sur l'économie sociale et solidaire, le développement durable, etc...

Il souhaite travailler par exemple avec Lille sur la revalorisation du patrimoine minier de leur partenaire marocain (Jerada). Ce travail commun pourrait également se faire dans le domaine du tourisme responsable.

La société civile permet d'ouvrir des espaces de dialogue ... Et la Ville de Lille a des interlocuteurs à Oujda au sein de la société civile. On pourra mesurer le degré de réussite à la fin de l'événement.

Rencontre avec le nouveau Ministre du Développement.

Mme Sbaï a rencontré des élus de l'Oriental : selon elle, nous avons besoin de notre côté de leur savoir-faire, notamment dans la recherche sur l'aspect énergétique qu'ils mènent dans cette région. Les espaces d'échanges servent aussi à cela. La réciprocité est importante pour répondre à la crise énergétique qui est la nôtre.

L'implication de la société civile est nouvelle au Maroc : date du nouveau règne et de l'INDH (Initiative nationale pour le développement humain, dont l'objectif est de combler le déficit de développement du Maroc)

L'INDH avait pour ambition que la majeure partie des projets viennent de la base, dans les villes et dans les campagnes. La Politique de la ville est en train d'être mise en place au Maroc. La participation de la société civile est une des questions. Les résultats sont très divers :

- déficit global de participation de cette société civile
- peut-être un manque de connaissances là-dessus.

Certaines associations y arrivent bien, d'autres ont besoin d'être renforcées.

L'INDH a créé un cadre en mettant à disposition des associations de la société civile des locaux, des salles de réunion etc.

La coopération décentralisée nécessite des institutions du Nord et du Sud et exige que le partenaire du Sud finance une part. L'agence peut, dans ce sens, prendre le relais de la société civile qui n'a pas toujours les moyens financiers de participer. Maintenant, il faut de la formation.

SCI

Salue la conjonction des politiques publiques à Oujda. L'union marocaine des associations de chantier est partenaire.

A Oujda un forum associatif a été organisé en 200. Depuis, plus d'une centaine de jeunes lillois de la région sont partis à Oujda, toujours encadrés par des partenaires oujdis.

Ici, la coopération n'a pas commencé par des individus, mais par une conjonction mutuelle des politiques, une véritable volonté de travailler ensemble.

M. BELHAJ, Président de la Région de l'Oriental

2 points :

- Exemple de coopération décentralisée basé sur un choix de région sur le thème des Energies Renouvelables :

5 régions dont une française font partie de l'initiative (35 régions maintenant)

Choix d'un thème et tout le monde y travaille.

Présence de la région à Rio + 20.

- Participation de la société civile dans la coopération décentralisée : la réussite de la démocratie, c'est quand elle est ancrée dans la société civile.

La coopération décentralisée qui réussit c'est celle qui rapproche les gens, et qui est ancrée dans la société, si ça ne dépend que d'une personne, ça ne peut pas fonctionner. Souhaite succès aux rencontres et à la coopération décentralisée.

Auteur : Laura Fenske